



En exercice : 58

Présents : 48

Votants : 50

## Séance du 23 septembre 2024

Le Vingt-Trois septembre Deux Mille Vingt-Quatre à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 17 septembre 2024, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

### Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUEZ Loïc, titulaire
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	/
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	/
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	DESHOMMES Catherine, titulaire
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	/
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire,
MÉE	/
MÉRAL	CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
NIAFLES	GIBOIRE Jean-Paul, suppléant
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurent, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	/
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

**Étaient excusés :** SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), BANNIER Géraldine (Courbeville), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), GENDRY Daniel (Niaffles), DE FARCY DE PONTFARCY Christine (Quelaines-st-Gault), BOURBON Aristide (St Martin-du-Limet).

**Étaient absents :** VALLÉE Jacky (Chérancé), HAMARD Benoît (Craon), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), BAHIER Alain (Mée).

### Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Aristide BOURDON a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT

Christine DE FARCY DE PONTFARCY a donné pouvoir à Laurent LEFÈVRE

**Secrétaire de Séance :** Élu M. Gérard LECOT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **OBJET 2024-09/393 : FINANCES**

**Séance du : 23 septembre 2024**

**OBJET 2024-09/393 : FINANCES  
DECISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET PRINCIPAL 70000**

**M. Maxime Chauvin**, expose au Conseil communautaire, qu'il convient d'ajuster les crédits sur le budget principal :

- remboursement d'un acompte de subvention de la région perçu pour le projet des Ombrières sur le parking du CAI (17 306,60 euros) ;
- Crescendo : plafond coupe-feu de la chaufferie et régularisation des terrains avec la mairie de Renazé ;
- Création de l'opération 148 - PARKING POLE SANTE, crédit initialement inscrit au budget sur l'opération 104 - POLE SANTÉ, qu'il convient d'isoler afin de suivre au mieux l'opération.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :  
À l'unanimité (50 VOTANTS)**

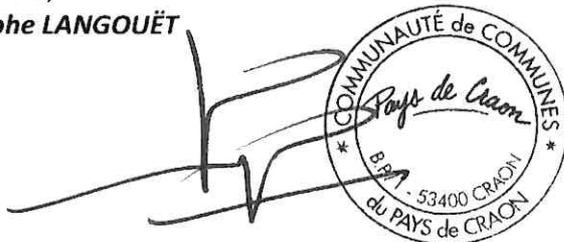
⇒ **APPROUVE** la décision modificative n°2 - Budget principal 70000 comme suit :

Section de fonctionnement							
Chapitre	Compte	dépenses	BP 2024	Chapitre	Compte	recettes	BP 2024
		<b>Total dépenses BP</b>	<b>26 439 746,63 €</b>			<b>Total recettes BP</b>	<b>26 439 746,63 €</b>
		DM n°1	0,00 €			DM n°1	0,00 €
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-40 000,00 €				
023	023	Virement à la section d'investissement	40 000,00 €				
		<b>Total DM n°2</b>	<b>0,00 €</b>			<b>Total DM n°2</b>	<b>0,00 €</b>
		<b>total dépenses</b>	<b>26 439 746,63 €</b>			<b>total recettes</b>	<b>26 439 746,63 €</b>

Section d'investissement							
Chapitre	Compte	dépenses	BP 2024	Chapitre	Compte	recettes	BP 2024
		<b>Total dépenses BP</b>	<b>19 681 297,98 €</b>			<b>Total recettes BP</b>	<b>19 681 297,98 €</b>
		DM n°1	6 000,00 €			DM n°1	6 000,00 €
13	1322	140 Subvention région	20 000,00 €				
23	2313	136 Annexe centre social Renazé	20 000,00 €	021	021	Virement de la section de fonctionnem	40 000,00 €
21	2115	104 Pôle Santé	-500 000,00 €				
23	2313	148 Parking Pôle Santé	500 000,00 €				
		<b>Total DM n°2</b>	<b>40 000,00 €</b>			<b>Total DM n°2</b>	<b>40 000,00 €</b>
		<b>total dépenses</b>	<b>19 727 297,98 €</b>			<b>total recettes</b>	<b>19 727 297,98 €</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Craon, le 30 septembre 2024

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
**Christophe LANGOUËT**



Le secrétaire de séance,  
**Gérard LECOT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20240923-DELIB202409393-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/10/2024

Publication : 04/10/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

